

## COMMENTAIRE D'UN EXTRAIT DE FILM

### ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Antoine DE BAECQUE, Alice LEROY

**Coefficient de l'épreuve :** 5

**Durée de préparation de l'épreuve :** 1 heure 30

**Durée de passage devant le jury :** 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

**Type de sujets donnés :** extrait d'un film. L'extrait, sur lecteur de dvd, sera montré dans son intégralité une première fois au candidat en présence d'un membre du jury, puis laissé pendant toute la durée de préparation au candidat, qui pourra éventuellement, lors de sa présentation, montrer au jury un court extrait ou des images arrêtées

**Modalités de tirage du sujet :** tirage au sort d'un billet (sur deux) portant les références de deux extraits filmiques entre lesquels le candidat devra choisir

**Liste des ouvrages généraux autorisés :** aucun

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés :** aucun

Le jury a pu entendre une candidate. Après les quatre admissibilités de 2020, les trois de 2021, ce faible nombre d'admissibles a été une vraie déception. Nous espérons que les médiocres résultats de l'année 2022, puisque la candidate admissible n'a pas été admise, n'entraveront pas les perspectives d'admission à l'ENS Ulm pour les meilleurs élèves des CPGE option cinéma, qui étaient en réelle expansion les deux années précédentes.

Le jury a proposé à la candidate, par tirage au sort, deux fois deux extraits à commenter entre lesquels elle pouvait, *in fine*, choisir. La candidate a choisi un extrait de *Vidéogrammes d'une révolution* (1992), film documentaire de Harun Farocki et Andrei Ujica. L'extrait a été projeté une fois devant la candidate, le dvd lui étant laissé durant toute sa préparation, se déroulant sur 1h30.

Il était demandé un commentaire oral de 20 mn, s'appuyant sur le visionnage de l'extrait et pouvant citer, grâce à l'usage de l'ordinateur, images, plans, en continuité ou de manière arrêtée, présentation suivie d'une conversation, sur l'extrait et sur la culture cinématographique de la candidate, d'une dizaine de minutes.

Le jury a été satisfait par l'aisance générale de la candidate à analyser cet extrait d'un film original et peu connu, qu'elle n'avait pas vu précédemment, et de sa capacité à réagir face à l'inconnu en repérant les articulations, les circulations, les enjeux du présent et de l'histoire, les jeux formels et l'ambition pédagogique des cinéastes. L'exercice de l'analyse de séquence a donc semblé très bien maîtrisé, privilégiant une approche thématique ou par motifs formels, ce qui a paru judicieux. La note a été très bonne : 19/20, ce qui souhaitait souligner l'originalité et la précision de l'analyse filmique face à un film méconnu. Malheureusement, la candidate n'a pas été admise.